

Qu'est-ce que le langage et l'écriture non-sexistes ?

C'est une réalité **plurielle et évolutive, à l'image de notre langue qui n'a cessé d'évoluer et qui va continuer à le faire**. Il existe d'ailleurs différents mots pour la nommer : langage non-sexiste, écriture dégénrée/égalitaire/démasculinisée.

Le terme le plus médiatique est celui d'**écriture inclusive**. Cependant, il pose un certain nombre de problèmes, car il donne l'impression que notre langue est neutre et que nous cherchons à y inclure de nouveaux usages. Or, comme le rappelle la traductrice Noémie Grunenwald, « nous ne sommes pas face à une langue neutre que nous voulons féminiser, mais face à une langue qui a été masculinisée et que nous voulons démasculiniser » (p. 112).

Pour ma part, je privilégie le terme **langage/écriture non-sexiste**, car il a l'avantage de souligner un **enjeu politique** : selon la manière dont nous parlons/écrivons, nous pouvons lutter contre les discriminations que produisent les rapports sociaux de domination fondés sur le genre. Notre langue, telle qu'elle s'est progressivement instituée, est l'une des manifestations de cette organisation sociale inégalitaire qu'on appelle le patriarcat.

Parler de **langage inclusif** (ou non-sexiste) permet de désigner **certains usages de la langue, toujours idéologiques, ce qui engage notre responsabilité**.

En effet, la masculinisation de la langue est le résultat d'une série de **choix humains et d'une évolution historique**. Comme dit l'historienne Éliane Viennot : « Ce n'est pas la langue française qui est sexiste, ce sont ses locuteurs et locutrices. Qui ne sont pas responsables de ce qu'on leur a mis dans la tête, mais de ce qu'elles et ils en font ». Dans ses travaux, elle montre comment la langue française s'est fortement masculinisée au XVII^e siècle sous la pression de grammairiens. Pour le plaisir, nous pouvons citer par exemple Vaugelas, l'un des premiers membres de l'Académie Française (fondée en 1634) : « Pour une raison qui semble être commune à toutes les langues, le genre masculin, étant le plus noble, doit prédominer toutes les fois que le masculin et le féminin se trouvent ensemble » (*Remarques sur la langue française utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*, 1647). Un siècle plus tard, on peut lire dans la *Grammaire générale* de Nicolas Beauzée : « Le genre masculin est réputé plus noble que le féminin à cause de la supériorité du mâle sur la femelle » (1767).

Le sujet est sensible, et révèle à quel point notre société est imprégnée par le sexism.

Deux circulaires ont tenté de statuer sur le sujet : la première prohibe l'écriture « dite inclusive » dans les seuls actes administratifs publiés au Journal Officiel (21/11/2017). La seconde l'interdit dans les actes administratifs du ministère de l'éducation nationale et les pratiques d'enseignement (5/05/2021). **En octobre 2023, une proposition de loi « visant à**

interdire l'usage de l'écriture inclusive » a été adoptée par le Sénat. Voici quelques arguments développés dans la proposition de loi :

- « *La question de l'accessibilité des textes dits "inclusifs" se pose, en particulier, pour les publics en difficulté* ». La supposée illisibilité du langage non-sexiste, souvent réduit au seul point médian, est souvent mise en avant. Or, il s'agit avant tout de **mobiliser des ressources, lexicales et grammaticales, déjà existantes dans la langue** : réintroduire des mots exclus des dictionnaires (ex : autrice, médecine...) ; employer des mots épicènes ou des doublets ; généraliser les accords de nombre ou de proximité. Le point médian permet des abréviations et devrait, selon Éliane Viennot, être utilisé avec parcimonie pour éviter de trop nombreuses répétitions.
- « *Avec l'écriture dite inclusive, la langue perd sa neutralité intrinsèque pour devenir un marqueur politique et idéologique* ». **Cette neutralité revendiquée du masculin est une violence politique et sociale. Le neutre, écrit Noémie Grunenwald, est une « domination érigée en norme » (p. 69)** : c'est-à-dire qu'elle est progressivement devenue invisible pour apparaître comme « normale », à part bien sûr pour les victimes de cette norme.
- Un autre argument, souvent prononcé à l'encontre du langage non-sexiste, est son caractère « anarchique ». L'absence de règles fixes est vue comme un danger. **Mais cette diversité peut, au contraire, être perçue comme une richesse et une source de créativité : elle empêche la fixation de nouvelles règles qui deviendraient hégémoniques (donc « neutres »).**

Beaucoup d'outils existent déjà pour mettre le langage/l'écriture non-sexiste en pratique :

- Le Guide du HCE, *Pour une communication publique sans stéréotypes de sexe*, édition 2022. **Disponible gratuitement et librement en PDF sur internet.**
- *Manuel d'écriture inclusive*, dirigé par Raphaël Haddad, Mots-clés, édition augmentée juin 2019. **Disponible gratuitement et librement en PDF sur internet.**
- Éliane Viennot, *Le Langage inclusif : pourquoi, comment*, Donnemarie-Dontilly, Éditions iXe, 2018. **Quatre pages de « préconisations » sont téléchargeables gratuitement sur son site internet : <https://www.elianeviennot.fr/Langue-prec.html>**

Par ailleurs, deux publications pour réfléchir à l'évolution et à nos usages du français :

- Noémie Grunenwald, *Sur les bouts de la langue. Traduire en féministe/s*, La Contre Allée, « Contrebande », 2021. Dans une perspective féministe, la traductrice montre comment le détournement par l'autre langue peut enrichir la nôtre.
- Maria Candea et Laélia Véron, *Le français est à nous ! Petit manuel d'émancipation linguistique*, Paris, La Découverte, 2019.